

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 octobre 2016

Présents : GOIZET Henri, DUPIN André, FERRAN Alain, FOURGEAUD Sébastien, PERIOT Christelle , TISSIERES Thomas , VILLEMUR Daniel,

Absents excusés :, GROS Corine (pouvoir à A.Dupin), , CHINCHILLA Isabelle , GALY Yves, FOURGEAUD Sébastien, DOMINGUEZ Jean José.

Secrétaire de séance : André DUPIN

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 16 septembre 2016.

Ordre du jour

DELIBERATIONS

1.Avis sur demande de dérogation à la directive IED n°2010/75/UE déposée par la Société des Ciments Lafarge.

Avis favorable. Il s'agit d'une dérogation provisoire aux dernières mises aux normes, dans l'attente de la construction d'un nouveau four qui se substituera aux deux fours existants destinés à être supprimés.

2.Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2eme classe.

Avis favorable. Il s'agit du poste de Secrétaire de Mairie dont la titulaire , Nathalie Mailleaux , a fait l'objet d'un avancement à la 2° classe.

3.Mise à jour des statuts de la 3 csm

Avis favorable .Mise à jour portant sur l'énumération des compétences attribuées

4.Vente terrain INEDIS (ERDF) Mancieux

Il s'agit de la parcelle AE 88 entre la RD 817 et le Poste de distribution EDF et des parcelles AE 415 et 413 constituant l'impasse des Potiers.

Ventes pour l'Euro symbolique.

5.Maintien du taux de la taxe d'aménagement

Le maintien du taux de la taxe d'aménagement doit être confirmé pour la période transitoire entre la fin du POS (mars 2017) et la mise en place du PLU.

Le Conseil approuve le maintien de cette taxe pendant la période transitoire.

Questions diverses :

-Réactualisation de la longueur de voirie

Destinée au calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement

Chemins ruraux 5040 ml

Voierie communale 13687 ml

-statut du Sdegh

Modification constatant les nouvelles compétences dites optionnelles du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute Garonne .

-Logement

La location du logement vacant a été publiée dans un site d'annonces

-préparation des vœux

Date retenue 28 janvier soir.